## **29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE**

### Rapport mensuel



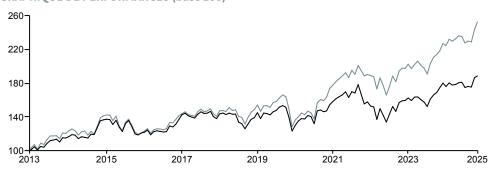
#### **OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT**

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser sa performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement à dominante actions investi sur les marchés européens (de la zone « Euro » et/ou non « Euro »). Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

#### **HISTORIQUE DE PERFORMANCES**

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

#### **GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)**



29 Haussmann Sélection Europe Benchmark (indice de référence)

#### **PERFORMANCES**

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	1,10%	6,96%	7,47%	7,98%	6,62%	6,16%	5,48%
Benchmark	3,63%	9,79%	10,33%	15,70%	10,19%	10,95%	8,10%
Ecart	-2,53%	-2,83%	-2,86%	-7,73%	-3,56%	-4,79%	-2,62%
Performances caler	Performances calendaires		2023	2022	2	021	2020
Fonds		5,57%	13,28%	-17,78%	20,2	4%	-3,38%
Benchmark		8,59%	15,83%	-9,49%	25,1	3%	-3,32%
Ecart		-3,02%	-2,55%	-8,29%	-4,8	9%	-0,05%
Performances calendaires		2019	2018	2017	2	016	2015
Fonds		21,73%	-12,78%	11,72%	0,5	7%	7,86%
Benchmark		26,05%	-10,57%	10,24%	2,5	8%	8,60%
Ecart		-4,32%	-2,21%	1,48%	-2,0	1%	-0,74%

<sup>\*</sup> Performance annualisée

Source : Société Générale Investment Solutions France

#### **DONNÉES DE RISQUE**

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

		Volatilité			Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	8,88%	13,81%	15,10%	-30,80%	13
Benchmark	9,36%	13,18%	15,19%	-35,30%	12

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

## SOCIETE GENERALE **Investment Solutions**

## **FÉVRIER 2025**

PART CAPITALISATION EUR ٧L FR0011443001

1884.87 Actifs nets 480,36 M€

Indicateur synthétique de risque ISR



potentiellement plus faible





potentiellement plus élevé



Risque plus faible Risque plus élevé Rendement Rendement

SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

40%

Date de lancement

04 avril 2001

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Nom du gérant Clotilde Jacob-Mattera

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part FUR

Valorisation/Soucription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

**Souscription minimum** 1 millième de part

Coûts ponctuels 1,00% Coûts d'entrée Coûts de sortie

0,00%

1,35%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais 1,85%

administratifs et

Coûts de transaction

Coûts accessoires Frais de performance

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe

Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité

Assurance-Vie Comptes titres ordinaire PFA

Autres parts disponibles

ISIN ٧L DISTRIBUTION EUR 2405.90 FR0007057443 INSTIT. EUR FR0012021541 1708.63

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas

un investissement sans risaue. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

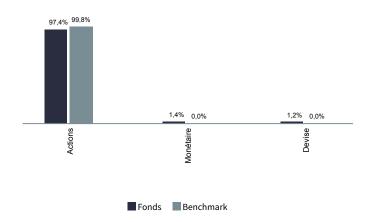
www.sa29haussmann.societeaenerale.fr

# **29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE**

## **FÉVRIER 2025**

## **Critères financiers**

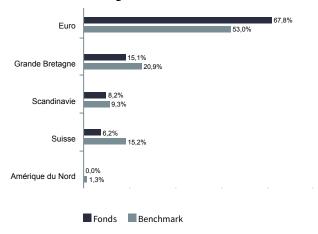
#### **RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS**



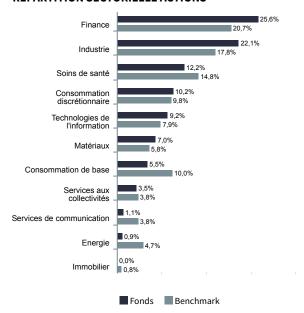
#### 10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
SCHNEIDER ELECTRIC SA	4,9%
AXA SA	3,9%
STANDARD CHARTERED	3,5%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,2%
DEUTSCHE BOERSE AG	3,1%
SAP SE	3,0%
3I GROUP	3,0%
IBERDROLA SA	2,9%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	2,8%
INDITEX	2,8%

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



## **RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS**



Source: Société Générale Investment Solutions France

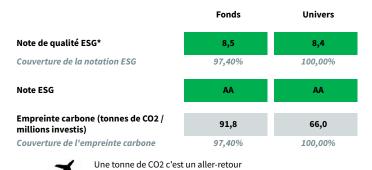
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.



## **FÉVRIER 2025**

## Critères extra-financiers

#### **INDICATEURS ESG**



### **ENGAGEMENTS DURABLES**

Investissement durable

Engagement

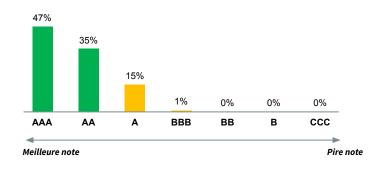
40.

Taxonomie



# RÉPARTITION PAR NOTES ESG

Paris-New-York



#### SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs		Poids dans le fonds
	Jeux d'argent	0,00%
	Défense et armement	0,00%
8	Pétrole & Gaz	0,00%
Ø	Tabac	0,00%
<b>A</b>	ОСМ	0,00%

### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SAP SE	26,0%	3,0%
IBERDROLA SA	27,3%	2,9%
DASSAULT SYSTEMES SE	35,9%	1,3%
UPM-KYMMENE OYJ	29,2%	0,9%
MOWI ASA	34,3%	0,7%

#### **INDICATEURS D'IMPACT**



Revenus des solutions à impact durable

**5**%

Univers: 4,3%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%



Femmes au sein du comité exécutif

44%

Univers: 42,1%

Couverture MSCI (fonds/univers) 97,4%/79,6%



Membres indépendants au Conseil d'administration

84%

Univers: 83,4%

Couverture MSCI (fonds/univers) 97,4%



Emetteurs exposés à de sérieuses controverses

0%

Univers: 0,0%

Couverture MSCI (fonds/univers) 97,4%/99,4%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG



COMMUNICATION PUBLICITAIRE 3/5

## **29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE**

## **FÉVRIER 2025**

#### **COMMENTAIRES DE GESTION**

Les indices européens continuent à surperformer les indices américains au mois de février. Ces derniers ont enregistré des baisses, principalement en raison de la sous-performance des valeurs technologiques (Nasdaq -2,6%, Dow Jones Jones -1,4%, S&P500 -1,2%) et des annonces de droits de douane de Donald Trump envers la Chine, le Canada et le Mexique. Les marchés européens (Stoxx 600 +3,3%, Eurostoxx 50 +3,3%) ont été en revanche, portés par les bonnes publications de résultats des entreprises et des valorisations bien plus raisonnables que leurs homologues américaines. Côté secteur, les financières ont enregistré les meilleures performances (+12,8%), soutenues par de bonnes publications de résultats, l'allégement des incertitudes et réglementations et des rachats d'actions. Les Télécommunications arrivent en deuxième position (+6,6%) portées par leur profil défensif. Le secteur de la Défense a également bien performé suite à l'annonce d'un programme d'investissement de 800Mds\$ par les pays membre de l'Union Européenne. Sur le mois, le fonds a pris des profits sur Deutsche Boerse (qui reste un poids représentatif dans le fonds) et BBVA. En revanche, Siemens a été renforcé. La société devrait être bénéficiaire du plan d'infrastructure en Allemagne et la valorisation du titre, malgré le « rerating » depuis le début d'année reste acceptable. Sur le segment plus défensif des parfumas et arômes, le titre suisse Givaudan, leader mondial dans sa catégorie a été initié dans le fonds. Les fondamentaux du groupe semblent reprendre une excellente dynamique depuis le début de cette année, avec une croissance organique de +7% portée par l'innovation reconnue.



## **GLOSSAIRE**

#### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

#### **TAXONOMIE**

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

#### **INDICATEURS ESG**

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

 Lettre
 CCC
 B
 BB
 BBB
 A
 AA
 AAA

 Note
 0 - 1.4
 1.4-2.9
 2.9-4.3
 4.3-5.7
 5.7-7.1
 7.1-8.6
 8.6-10

#### **EMPREINTE CARBONE**

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

#### **CONTROVERSE**

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)
L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations.
Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert: indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

#### L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

#### **REVENUS À IMPACT POSITIF**

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

#### **COUVERTURE MSCI**

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

#### **INDICATEURS D'IMPACT**

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

## **AVERTISSEMENT**

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF ( HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amffrance.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann: https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725\_01YSGB

